

# Un message important de Toyota sur les tapis protecteurs.

This letter has been sent based on the language preference on file, by Vehicle Identification Number (VIN). If you wish to view this letter in English/French, please visit our website: [www.toyota.ca/safety](http://www.toyota.ca/safety).

La présente lettre a été envoyée en fonction de la préférence de langue indiquée dans nos dossiers, par numéro d'identification du véhicule (NIV). Si vous désirez consulter cette lettre en anglais/français, veuillez visiter notre site Web : [www.toyota.ca/securite](http://www.toyota.ca/securite).

Cher / chère propriétaire de véhicule Toyota,

Toyota s'est engagée à fabriquer des véhicules et des produits qui dépassent vos attentes en matière de qualité, de fiabilité et de sécurité. Voilà pourquoi nous profitons de cette occasion pour vous faire part de renseignements importants au sujet du choix et de l'installation de tapis protecteurs pour votre véhicule. Il ne s'agit pas d'une lettre de rappel. Nous voulons simplement vous faire part de renseignements qui, selon nous, assureront votre satisfaction continue à l'égard des produits Toyota.

## Les faits

Chaque véhicule Toyota vendu au Canada est équipé d'un ensemble de tapis protecteurs d'origine – soit des tapis en moquette pour les véhicules dont le plancher est recouvert d'une moquette (la plupart des véhicules de tourisme), soit des tapis en caoutchouc pour les véhicules dont le plancher est recouvert de vinyle (certains véhicules utilitaires sport). De plus, les clients peuvent choisir d'acheter en option des tapis toutes saisons accessoires d'origine Toyota pour leur modèle.



Les tapis protecteurs Toyota ne sont disponibles que chez les concessionnaires Toyota et sont conçus pour être adaptés à l'espace du plancher du modèle Toyota spécifique dans lequel ils doivent être utilisés. De plus, le tapis protecteur du côté conducteur possède une découpe pour les pédales d'accélérateur et de frein du véhicule afin d'éviter toute entrave au mouvement des pédales pendant la conduite. Les tapis protecteurs Toyota ont un endos antidérapant qui aide à protéger la moquette du véhicule contre l'humidité, et nos véhicules sont dotés d'agrafes ou de crochets de retenue pour fixer le tapis protecteur en place et aider à l'empêcher de se déplacer vers l'avant et de causer une interférence avec les pédales. Lorsque le bon tapis protecteur est correctement installé et fixé à l'aide des agrafes ou des crochets de retenue fournis avec le véhicule, il n'y a aucun risque d'entrave au mouvement des pédales.

Novembre 2010

## Utilisation des tapis protecteurs

Vous devriez vous assurer d'utiliser un tapis protecteur dont la taille correspond à l'espace de la moquette dans votre véhicule. Le tapis protecteur doit être correctement installé et fixé. Veuillez ne pas poser le tapis à l'envers, et il ne faut **jamais** poser un tapis par-dessus un autre. Si vous choisissez d'installer des tapis toutes saisons dans votre véhicule, Toyota recommande de n'utiliser que des tapis toutes saisons accessoires d'origine Toyota, lesquels ont été conçus spécialement pour votre modèle. **Un seul tapis protecteur – soit le tapis d'origine, soit un tapis toutes saisons accessoire d'origine Toyota – doit être installé à la place du conducteur.**

Votre confiance dans la qualité et la sécurité de nos produits est importante pour Toyota. En conséquence, nous incluons avec cette lettre l'information qui suit pour assurer votre sécurité et pour mieux vous familiariser avec votre véhicule.

- Comment installer correctement les tapis protecteurs dans votre véhicule.
- Conditions de fonctionnement normales du véhicule.

Si vous avez d'autres questions au sujet des tapis protecteurs de votre véhicule, veuillez communiquer avec le concessionnaire Toyota de votre localité. Vous pouvez aussi visiter le site [toyota.ca](http://toyota.ca) pour obtenir des renseignements au sujet des tapis protecteurs Toyota, ou encore le site Web de Transports Canada au sujet de l'entrave au mouvement de l'accélérateur et de la pédale de frein au [www.tc.gc.ca](http://www.tc.gc.ca).

Nous espérons que vous trouverez ces renseignements utiles et nous tenons à profiter de cette occasion pour vous remercier d'avoir choisi de conduire un véhicule Toyota.

TOYOTA CANADA INC .



# Tapis protecteurs en moquette/toutes saisons Toyota – Instructions d’inspection, d’identification et d’installation

## Lire les avertissements importants suivants AVANT de commencer l’installation de TOUT type de tapis protecteur

Installer uniquement des tapis protecteurs spécialement conçus pour le modèle et l’année-modèle de votre véhicule. Vérifier la description de la pièce ainsi que le numéro de pièce sur l’étiquette de l’emballage aux fins de confirmation.

- Ne jamais installer un tapis protecteur s’il n’avait pas été conçu spécifiquement pour être utilisé dans votre véhicule.
- Ne jamais installer, pour quelque raison que ce soit, un tapis protecteur à l’envers ou retourné.
- Installer uniquement le tapis protecteur du conducteur qui est conçu spécifiquement pour le modèle et l’année-modèle de votre véhicule dans la zone des pieds du conducteur.

Toujours fixer solidement le tapis protecteur du conducteur à l’aide des crochets (agrafes) de retenue fournis dans le sac avec les tapis protecteurs en moquette. Observer les directives d’installation des agrafes de retenue de tapis protecteur fournis avec les agrafes. Si le tapis protecteur conçu spécifiquement pour le modèle et l’année-modèle de votre véhicule est fixé solidement, il ne nuira pas au fonctionnement de la pédale d’accélérateur.

- Ne jamais installer un tapis protecteur du conducteur sans que tous les crochets (agrafes) de retenue maintiennent solidement le tapis en place.

Les crochets (agrafes) de retenue sont conçus pour fixer un seul tapis protecteur à la fois.

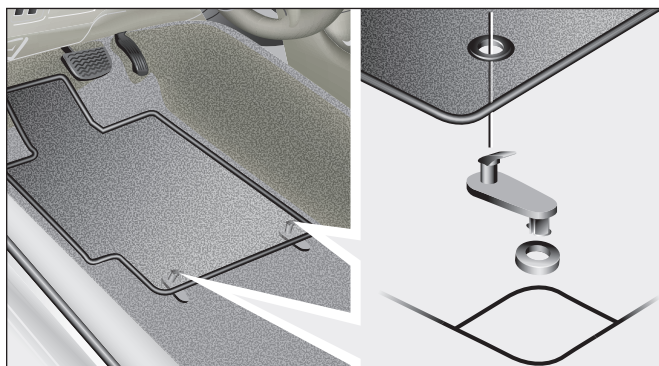
- Ne pas installer de tapis protecteurs par-dessus le tapis protecteur du conducteur déjà en place.

Une fois l’installation terminée, toujours vérifier le fonctionnement de la pédale d’accélérateur, de la pédale de frein et de la pédale d’embrayage (le cas échéant) pour s’assurer que le tapis protecteur n’interfère pas avec ces pédales.

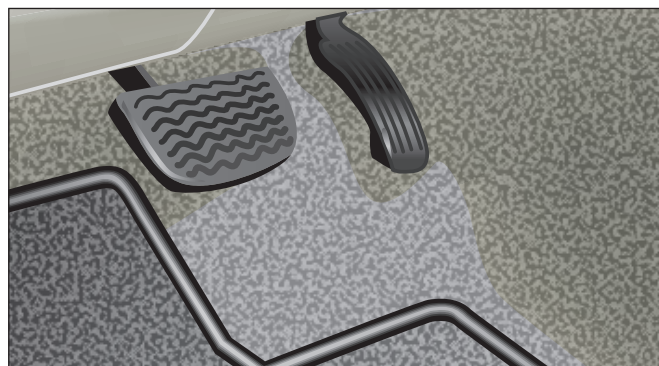
Lire attentivement l’étiquette d’avertissement fixée au tapis protecteur du conducteur pour l’installation du tapis.

Inspecter régulièrement le tapis protecteur pour s’assurer qu’il est solidement maintenu en place dans votre véhicule par les crochets (agrafes) de retenue.

## Vérifier régulièrement si les tapis protecteurs sont bien installés



S’assurer que les crochets (agrafes) sont bien installés et fixés aux œillets situés dans la zone des pieds du conducteur.










Vérifier le fonctionnement de la pédale en l’enfonçant complètement pour s’assurer que le tapis protecteur n’interfère pas avec la pédale. Pour faire la vérification, s’assurer que le moteur est arrêté, que le levier de vitesses du véhicule est à P (pour les modèles à transmission automatique) et que le frein de stationnement est serré.

## Comprendre le fonctionnement normal du véhicule

Il peut y avoir un certain nombre de conditions de conduite dans lesquelles vous pourriez remarquer un léger changement du régime du moteur. Ces conditions n'indiquent pas un problème mais plutôt un fonctionnement normal. Nous vous fournissons cette information pour nous assurer que vous possédez une information exacte au sujet de votre véhicule.

Remarque : Certaines des caractéristiques mentionnées ci-dessous sont en option sur certains véhicules et pourraient ne pas s'appliquer à votre véhicule.

	<p><b>Hausse du régime à la mise en marche du climatiseur</b></p> <p>Sur les véhicules équipés d'un compresseur de climatiseur entraîné par le moteur, on pourrait remarquer une légère hausse du régime du moteur lorsque le compresseur du climatiseur se met en marche. Cette hausse du régime du moteur constitue une compensation normale de la charge accrue créée par le compresseur du climatiseur.</p>
	<p><b>Protection du catalyseur</b></p> <p>Sur certains véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, l'ordinateur du moteur pourrait momentanément maintenir un régime du moteur supérieur au régime de ralenti lorsqu'on sort de la 5<sup>e</sup> ou de la 6<sup>e</sup> vitesse à grande vitesse. Cette condition se produit brièvement et seulement lorsque la boîte de vitesses est au point mort. Son but est de prolonger la vie utile du convertisseur catalytique.</p>
	<p><b>Hausse du régime par temps froid</b></p> <p>Le module de commande du moteur est programmé pour hausser légèrement le régime de ralenti du moteur à la suite d'un démarrage à froid. Ce régime de ralenti plus élevé est une fonction normale sur un moteur froid. Le régime de ralenti baisse une fois que le moteur commence à se réchauffer.</p>
	<p><b>Régulateur de vitesse classique</b></p> <p>Lorsqu'un régulateur de vitesse classique est engagé et que la vitesse réglée est supérieure à la vitesse du véhicule, il est normal que le véhicule accélère pour atteindre la vitesse réglée. Le régulateur de vitesse n'a pas la capacité de ralentir le véhicule si le conducteur accélère au-delà de la vitesse réglée ou si la vitesse du véhicule augmente lorsqu'il descend une pente.</p>
	<p><b>Régulateur de vitesse dynamique à radar</b></p> <p>Lorsqu'un régulateur de vitesse dynamique à radar est engagé et que la vitesse désirée est supérieure à la vitesse du véhicule, il est normal que le véhicule accélère à la vitesse désirée lorsque la voie est libre devant le véhicule. Le régulateur de vitesse dynamique à radar n'a pas la capacité de ralentir le véhicule si le conducteur accélère au-delà de la vitesse réglée ou si la vitesse du véhicule augmente lorsqu'il descend une pente.</p>
	<p><b>Hausse du régime lors du braquage (direction assistée)</b></p> <p>Sur les véhicules Toyota équipés d'une direction assistée hydraulique, on pourrait remarquer une légère hausse du régime du moteur lorsqu'on tourne le volant et que la vitesse du véhicule est basse. Cette hausse du régime du moteur constitue une réaction normale à la charge accrue imposée par le système de direction assistée.</p>
	<p><b>Changements de vitesse de la transmission</b></p> <p>Lorsqu'on accélère à vitesse basse ou modérée, la transmission automatique pourrait rétrograder, c'est-à-dire passer à un rapport inférieur. Lorsque cette rétrogradation se produit, il est normal que le régime du moteur augmente afin de favoriser l'accélération du véhicule.</p>